

DOCUMENTS REQUIS POUR LES VENTES ARQANA
À déposer au bureau d'Arqana dès l'arrivée dans l'établissement

OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHEVAUX :

- certificat sanitaire de l'effectif dont votre cheval fait partie datant de **moins de 8 jours** (formulaire obligatoire ci-joint)
- puce électronique (transpondeur)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES IDENTITE / PROPRIETE	Foal	Yearling	2 ans montés	Store 2 & 3	Jument vide / sortant de l'entraînement	Jument pleine	Pouliche à l'entraînement / Cheval à l'entraînement
Document d'accompagnement validé ⁽¹⁾	X	X	X	X	X	X	X
Carte d'immatriculation / Certificat de vente IFCE	X	X	X	X	X	X	X
Certificat / Attestation de saillie						X	

DOCUMENTS SANITAIRES OBLIGATOIRES	Foal	Yearling	2 ans montés	Store 2 & 3	Jument vide / sortant de l'entraînement	Jument pleine	Pouliche à l'entraînement / Cheval à l'entraînement
Vaccination contre la grippe ⁽²⁾ (protocole complet)	X	X	X	X	X	X	X
Vaccination contre la rhinopneumonie ⁽²⁾ (protocole complet)	X	X	X	X	X	X	X
Résultat négatif du test de Coggins (moins de 30 jours) (EIA)	X	X	X	X	X	X	X
Résultat du test d'Artérite Virale ⁽⁵⁾ (moins de 30 jours) (EVA)			X		X	X	X
Résultats de tests de métrite contagieuse pour <u>Taylorella Equigenitalis</u> uniquement, et par culture. (moins de 30 jours) ⁽³⁾ 2 sites : Prélèvements Sinus + Fosse clitoridiens					X	X	

DOCUMENTS SANITAIRES VIVEMENT RECOMMANDES	Foal	Yearling	2 ans montés	Store 2 & 3	Jument vide / sortant de l'entraînement	Jument pleine	Pouliche à l'entraînement / Cheval à l'entraînement
Test de la piroplasmose IFAT + Elisa ⁽⁴⁾ (moins de 30 jours)	X	X	X		X	X	X
Examen gynécologique de vente					X		X
Certificat de gestation datant de moins de 8 jours						X	
Dossier vétérinaire radiographique	34 clichés	34 clichés	36 clichés	36 clichés			36 clichés
Vidéo endoscopie	X	X	X	X			X

⁽¹⁾ Voir instructions générales page 2 du document d'accompagnement.

⁽²⁾ Vaccinations contre la grippe et la rhinopneumonie conforme à l'article 135 du code des courses (les vaccinations font l'objet d'un contrôle lors des ventes).

⁽³⁾ Les résultats des tests de métrite de la saison de monte sont acceptés pour la vente d'été.

⁽⁴⁾ Le test de piroplasmose est particulièrement recommandé pour les chevaux susceptibles d'être exportés vers les Etats-Unis, l'Australie, le Japon, la Russie, l'Inde, La Turquie, la Tunisie

...

⁽⁵⁾ Le test de l'Artérite virale est obligatoire pour tous chevaux (m., h. ou f.) susceptibles d'être exportés vers certains pays notamment : le Maroc, la Tunisie, la Turquie,...